

Brisons la loi du silence !

Une affiche retenue pour représenter l'académie au concours national « Non au harcèlement »



« Nous avons commencé de travailler ce sujet dans l'école avec la semaine du harcèlement au mois de novembre », explique Mme Richard, enseignante de la classe de CE1 qui a réalisé l'affiche retenue. « Nous avons ensuite fait un brainstorming avec la classe sur la question de savoir comment représenter ce sujet. Parmi les idées proposées, les élèves ont voté pour celle d'une petite fille isolée dans une bulle qu'il fallait briser » Les élèves se sont engagés avec enthousiasme dans ce projet, qui s'est affiné au fur et à mesure. L'idée des mains circulaires est apparue ainsi que celle d'utiliser des fragments de CD. Le slogan a été retravaillé. A la fin, les élèves ont suggéré d'ajouter un bracelet vert sur les poignets, le symbole d'engagement dans la lutte contre le harcèlement choisi dans l'école.

Brisons la loi du silence, quelques mots tout simples qu'élèves et enseignants ne sont pas près d'oublier !



Lancement de la journée de prévention contre le harcèlement au collège Vinci :

